

# Yves Binon, grain de sable du futur gouvernement

## Sans son siège, la majorité peut basculer

**L**a lutte pour la tête de liste MR aux prochaines communales entre Yves Binon et Adrien Dolimont à Ham-sur-Heure/Nalinnes pourrait avoir des répercussions plus haut. Elle pourrait même faire basculer la toute nouvelle majorité du gouvernement wallon ! Celle-ci est assez bancal et tient à un député près... l'actuel bourgmestre qui pourrait faire pencher la balance.

Fumée blanche pour un futur gouvernement wallon MR et cdH, ce mardi. Une nouvelle majorité a pu être créée. Une majorité pour le moins vacillante. Si elle vient à perdre un siège de député, tout peut basculer. Et le grain de sable dans l'engrenage pourrait partir d'une querelle locale... Ici, dans la région, à Ham-sur-Heure/Nalinnes.

Yves Binon, l'actuel bourgmestre d'Ham-sur-Heure/Nalinnes, et Adrien Dolimont, son échevin, se disputent encore la tête de liste MR pour les prochaines communales. Le jeune homme de 28 ans a, en effet, détrôné le maire en tant que chef de file suite à un vote interne en mai dernier. Chef de file justement, et pas tête de liste. C'est actuellement sur ces

termes que les deux hommes politiques jouent... Si bien qu'aucune décision et aucun arrangement n'a été décidé à ce jour.

Tout ce qu'on sait, c'est que cette défaite, à quelques voix près, n'a pas plu à Yves Binon,

qui a d'ailleurs eu dans l'idée de créer une liste du bourgmestre... Rien n'est encore ac-

té. Mais c'est cette décision 100% locale qui pourrait avoir des répercussions beaucoup plus haut, à la Région. Le célèbre effet papillon...

La majorité MR-cdH au gouvernement, fraîchement formée, compte 38 sièges sur 75... Ce qui n'est pas beaucoup. C'est même tellement peu que si l'un des partis perd un député, c'est toute la majorité qui est mise à mal. Et ce député... ce pourrait être Yves Binon.

Explications : celui-ci est actuellement maire d'Ham-sur-Heure/Nalinnes et député empêché à la Région. C'est-à-dire qu'il est remplacé au parlement par une suppléante, la Thudinienne Marie-Françoise Nicaise pour être précis. Mais si Binon décide de créer sa propre liste, il pourrait alors être éjecté du MR. Et s'il est battu dans la foulée et perd donc son écharpe de bourgmestre, il récupérera son siège de député. Il siégerait alors en tant qu'indépendant et non comme libéral. Et voilà la majorité avec un élu de moins...

**« TOUJOURS LOYAL »**

Cette situation, Yves Binon en est conscient. « Je suis effectivement le 38<sup>e</sup> siège, mais je suis actuellement député empêché », affirme-t-il. « Ce qui est certain, c'est que je ne compte pas faire de tort à mon parti. Je ne vais pas démissionner et il n'y a pas de

raison que je devienne indépendant. » Fini donc l'idée de faire une liste à part ? « Ce sont ac-

tuellement les congés, il n'y a pas de stratégie établie. On en reparlera en septembre, à un an des élections. » Rien de neuf à l'horizon donc pour la commune d'Ham-sur-Heure/Nalinnes.

Même si la rancœur reste présente envers son rival Adrien Dolimont. « Je ne peux pas me laisser marcher sur les pieds au niveau de la Commune. Il n'y a que 13 voix de différence entre lui et moi. »

Les vacances vont permettre à chacun de réfléchir... Tout en gardant probablement en tête ce siège de député si important. Et au maire d'ajouter : « J'ai toujours été un libéral. Je me suis affilié au PRL alors que je n'avais que 18 ans. J'ai été président des jeunes, président de fédération, conseiller communal, échevin et bourgmestre depuis trois mandats... Je suis et j'ai toujours été loyal à ce parti. Je suis libéral quoi qu'il arrive. » Et il espère que cette loyauté sera récom-

pensée. « J'ai fait le meilleur score du MR en Thudinie aux dernières élections régionales (NDLR : 7.526 voix) et je pense que le parti me respecte aussi. Je ne crois pas qu'il mettrait dehors un député dont le siège lui permet d'avoir la majorité, avec autant de voix, en plus », ajoute-t-il. Les communales, c'est dans plus d'un an. De l'eau aura probablement coulé sous les ponts d'ici là... ●

C. D. (AVEC L. DÉV.)

« Ce sont actuellement les congés, il n'y a pas de stratégie établie pour les communales 2018 »  
Yves Binon, bourgmestre